

MONTLIVAUT (41)

7 SEPTEMBRE



POWERADE

CHRONO-CLASSIC

CLM

Individuel

Toutes Catégories

Support du Championnat de Loir-et-Cher C.L.M Individuel

Photo: ©C.Baudu



POWERADE[®]
BOISSON POUR LE SPORT



Organisation

Vineuil Sports Cyclisme

Présidente

Corinne Lançon (06-20-81-11-86)

Responsables organisation

Technique : Yann Couty (06 87 41 78 63)

Sécurité : Stéphane Martineau (06 23 48 29 73)

Administratif : Joël Courtin

Épreuves

Contre la Montre Individuel

Minimes : 13,5 Km (sur dérogation du comité régional)

Cadets : 13,5 Km

Dames Minimes/Cadettes : 13,5 km

Hommes Pass'cyclisme : 20,7 Km

Dames Juniors/Seniors : 20,7 Km

Hommes : 1-2-3-J : 20,7 Km

Les engagements

Les engagements devront être effectués par internet via le site fédéral

Pour les non licenciés possibilité d'engagement par mail au plus tard le mercredi 4 septembre 20h

Vineuilsports.cyclisme@gmail.com

Aucun engagement ne sera pris par téléphone ou sur place

Dossards & Véhicules suiveurs

La permanence dossards

Mairie de Montlivault au podium départ

Dossards à partir de 12 h

Véhicules suiveurs

Afin de faciliter la mise en place des véhicules suiveurs au départ, merci aux directeurs sportifs de bien vouloir apposer le numéro du coureur qu'il suit en haut à droite de son pare-brise

Contrôle Médical

Salle des fêtes de Montlivault (Grande rue)

Sécurité Course

Elle sera assurée par des motos sécurités et des signaleurs fixes

Rappel aux coureurs et suiveurs

Merci aux coureurs et aux suiveurs de rouler à droite

Les coureurs sont sensés connaitre le parcours

Le protocole

Il se déroulera après l'épreuve dans la salle des fêtes de Montlivault
à proximité du parking coureurs

Le Règlement de l'épreuve

Article 1. Organisation :

« La Powerade Chrono Classic » est organisé par Vineuil Sports Cyclisme elle se dispute le samedi 7 septembre 2019 à Montlivault (41)

Article 2. Type d'épreuve :

L'épreuve est un Contre la Montre Individuel ouvert aux coureurs Hommes et Femmes des catégories Minimes, Cadets, Juniors, Seniors 1-2-3, elle appliquera le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

La distance de la Powerade Chrono Classique est supérieure de 3,5 km à la limite autorisée par la réglementation fédérale pour la catégorie minimes, l'organisateur dispose d'une dérogation du Comité Centre-Val de Loire de Cyclisme pour ce dépassement de distance.

Rappel :
Pour les Minimes-Cadets et Dames M/C, Conformément à l'article 2.1.10 de la réglementation fédérale, seuls sont autorisés le casque route habituel et les vélos traditionnels avec roues à rayons.

Article 3. Développements :

*Dames Minimes et Minimes : 7,01m (46X14)

*Dames cadettes et Cadet : 7,62m (50X14)

*Juniors : 7,93m (52X14)

Article 4. Permanence :

Le retrait des dossards se fera à la Mairie de Montlivault à partir de 12h.

Article 5 : Contrôle médical :

En cas de contrôle médical celui-ci aura lieu à la salle des fêtes de Montlivault située Grande Rue, à proximité de la ligne départ.

Article 6 : Véhicules suiveurs :

Conformément à la réglementation fédérale les véhicules suiveurs devront respecter les articles suivants:

- * 2.4.21. Le véhicule suiveur doit se tenir au moins à 10 mètres derrière le coureur, ne jamais le dépasser, ni venir à sa hauteur. En cas d'avarie, le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt et le véhicule suiveur ne doit gêner quiconque.
- *2.4.22. Le véhicule suiveur d'un coureur qui va être rejoint doit, dès que la distance qui sépare les deux coureurs est inférieure à 100 mètres, se placer derrière le véhicule de l'autre concurrent.
- *2.4.23. Le véhicule suivant le coureur qui en rejoint un autre n'est autorisé à s'intercaler que si les coureurs sont séparés d'au moins 50 mètres. Si cet écart se réduit par la suite, le véhicule se replacera derrière le deuxième coureur.
- *2.4.24. Le véhicule suiveur est autorisé à transporter le matériel permettant le changement de roues ou de bicyclette.
- *2. 4.25. Il est interdit de préparer ou tenir prêt, hors gabarit du véhicule suiveur tout matériel destiné aux coureurs. Toutes les personnes devront se tenir à l'intérieur des véhicules.
- *2.4.26.Si le dépannage par moto est autorisé, la moto pourra exclusivement emporter des roues.
- *2.4.27. L'emploi de haut-parleurs ou mégaphones est autorisé.

Article 7 : Coureurs en course :

Conformément à la réglementation fédérale les véhicules suiveurs devront respecter les articles suivants:

- *2.4.16.Si un coureur est rejoint, il n'est pas autorisé à mener, ni à profiter du sillage du coureur qui le rattrape.
- *2.4.17.Le coureur qui en rejoint un autre doit observer un écart latéral d'au moins deux mètres. Après un kilomètre, le coureur rejoint doit rouler à au moins 25 mètres de l'autre.
- *2.4.18.Si nécessaire, l'arbitre doit obliger les coureurs, l'un à respecter l'écart latéral de 2 mètres et l'autre, la distance de 25 mètres, sans préjudice des sanctions prévues au barème des pénalités.
- *2.4.19.L'aide entre les coureurs est interdite.
- *2.4.20.Le règlement particulier de l'épreuve précisera si un ravitaillement est autorisé et en fixera les modalités.

Article 8 : Ravitaillement :

Le ravitaillement sera interdit de quelques manières que ce soit sur la totalité du parcours.

Article 9 : Ordre des départs :

Les départs se feront toutes les minutes et/ou toutes les deux minutes dans l'ordre des catégories de la façon suivante :

1. Hommes Minimes
2. Femmes Minimes
3. Femmes Cadettes
4. Hommes Cadets
5. Femmes Juniors
6. Femmes Seniors
7. Hommes Pass' Cycliste D4 – D3 – D2 – D1
8. Hommes Juniors
9. Hommes Seniors 3 – 2 – 1

Article 10 : Les Classements :

Les classements seront répartis de la façon suivante :

1. Classement hommes Minimes
2. Classement hommes Cadets
3. Classement femmes Minimes/Cadettes
4. Classements femmes Juniors/Seniors
5. Classement scratch hommes Juniors/Seniors
 - a. Classement juniors
 - b. Classement seniors 3
 - c. Classement seniors 2
 - d. Classement seniors 1
6. Classements scratch hommes Pass'cycliste
 - a. Classement D4
 - b. Classement D3
 - c. Classement D2
 - d. Classement D1

Article 11 : Le Protocole & récompenses :

*Le protocole se fera à la fin de l'épreuve pour l'ensemble des catégories, il se tiendra à la salle des fêtes de Montlivault.

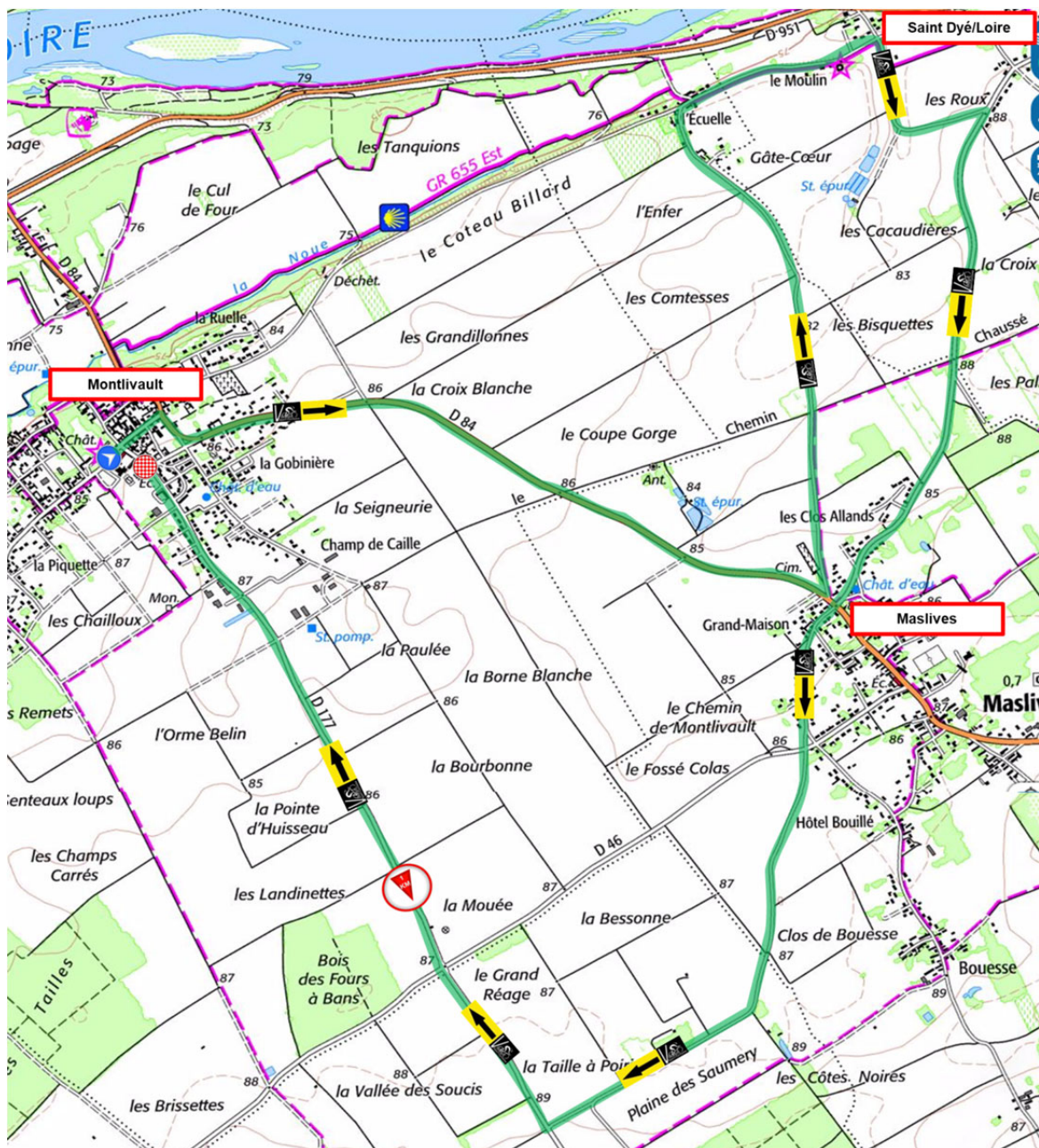
*Les récompenses seront réparties de la façon suivante :

1. Classement hommes Minimes
 - a. Les 3 premiers
2. Classement hommes Cadets
 - a. Les 3 premiers
3. Classement femmes Minimes/Cadettes
 - a. Les 3 premières Cadettes
 - b. Les 3 premières Minime
4. Classements femmes Juniors/Seniors (grille FFC)
 - a. Les 3 premières Senior
 - b. Les 3 premières Junior
5. Classement scratch hommes Juniors/Seniors (grille FFC)
 - a. Les 3 premiers juniors
 - b. Les 3 premiers seniors 3
 - c. Les 3 premiers seniors 2
 - d. Les 3 premiers seniors 1
6. Classements scratch hommes Pass'cycliste
 - a. Les 3 premières D4
 - b. Les 3 premières D3
 - c. Les 3 premières D2
 - d. Les 3 premières D1

Les Parcours

MINIMES & DAMES MINIMES/CADETTES & CADETS

Km	Carrefours	Itinéraire	
0,0	Départ Montlivault	Grande Rue	
0,2	Grande-Rue-D84	à droite sur D84 direction Maslives	
2,7	Maslives: D84-Rue de l'Ecuelle	à gauche Rue de l'Ecuelle virage à gauche très serré	🚩
4,7	Saint-Dyé/Loire: Rue de l'Ecuelle-Rue de l'Ecuelle	à droite Rue de l'Ecuelle	
5,5	Rue de l'Ecuelle-Chemin de la Pontonnière	à droite sur Chemin de la Pontonnière	
6,1	Ch.de la Pontonnière-Rue du 19 mars1962	à droite sur C direction Maslives	
8,1	Maslives: Rue de St Dyé-D84-Rue Gde Maison	tout droit sur Rue de la Gde Maison	
8,7	Rue de la Gde maison-D46-Rue de Morest-C	tout droit sur C	
10,5	C-D177	à droite sur D177 direction Montlivault	
11,2	D177-D46	Tout droit sur D46 direction Montlivault (Ilot Central passage à droite)	🚩
13,3	Arrivée Montlivault	Rue de Huisseau	

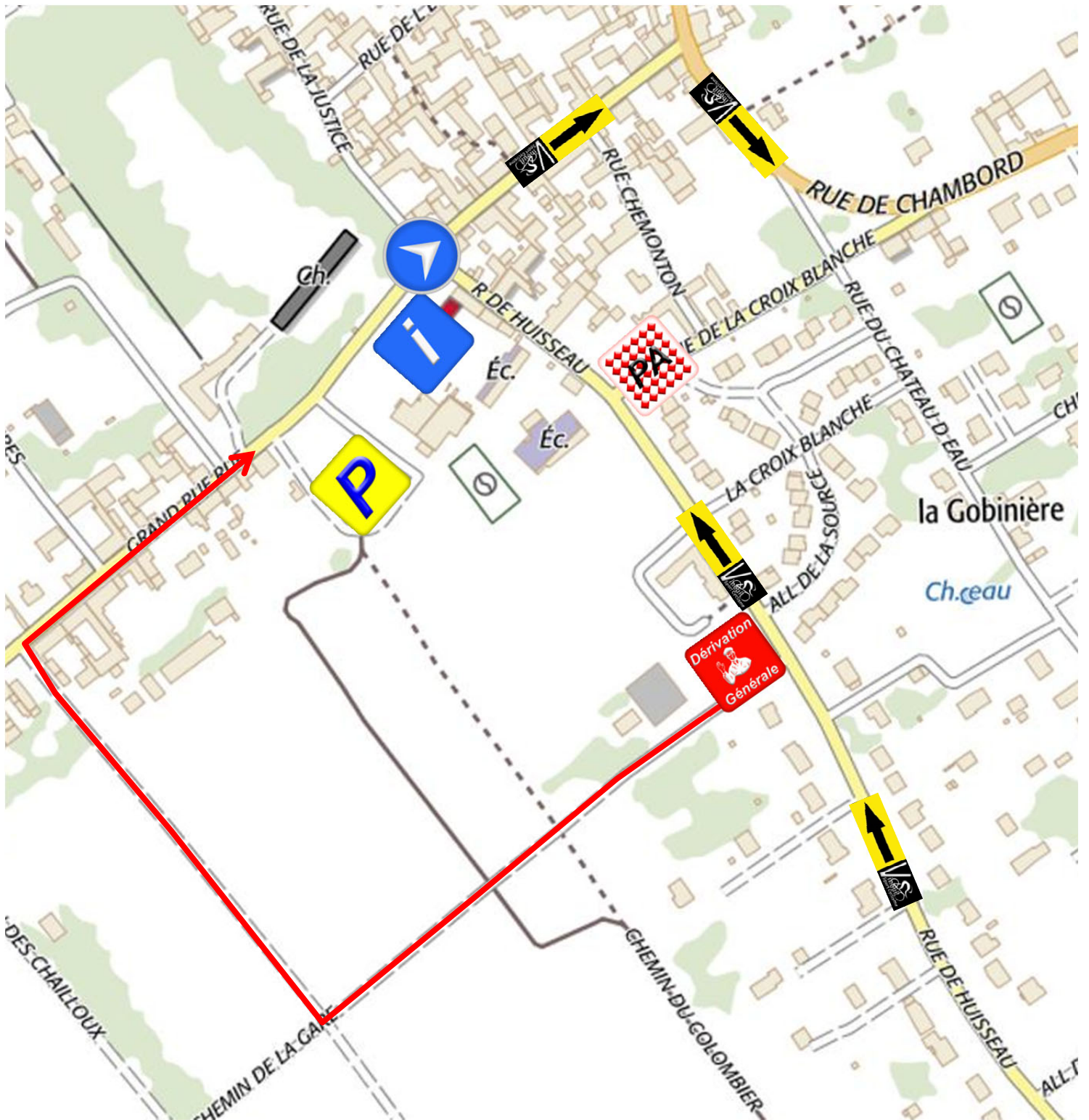


PASS'CYCLISTE & DAMES J/S & JUNIORS-SENIORS 1-2-3

Km	Carrefours	Itinéraire	
0,0	Départ Montlivault	Grande Rue	
0,2	Grande-Rue-D84	à droite sur D84 direction Maslives	
2,7	Maslives: D84-Rue de l'Ecuelle	à gauche Rue de l'Ecuelle virage en épingle	⤴
4,7	Saint-Dyé/Loire: Rue de l'Ecuelle- Rue de l'Ecuelle	à droite Rue de l'Ecuelle	
5,5	Rue de l'Ecuelle-Chemin de la Pontonnière	à droite sur Chemin de la Pontonnière	
6,1	Ch.de la Pontonnière-Rue du 19 mars1962	à droite sur C direction Maslives	⤴
8,1	Maslives: Rue de St Dyé-D84-Rue Gde Maison	Tout droit sur Rue de la Gde Maison	
8,7	Rue de la Gde maison-D46-Rue de Morest-C	Tout droit sur C	
10,0	C-D177	à gauche sur D177 direction Huisseau-sur-cosson	
11,0	D177- Rue de Saumery	à droite sur D177 direction Huisseau-sur-cosson	
13,5	Huisseau: D177-D72	à droite sur D72 direction St Claude (virage serré)	⤴
14,7	D72-Rue de la Brigaudière	à droite puis à gauche rue de la Brigaudière	⤴
15,7	St Claude: Rue de la Brigaudière-Rue Barrée-Rte des Landes	Tout droit	
16,0	Rue de la Brigaudière-D46	à droite sur D46 direction Maslives	
18,6	D46-D177	à gauche sur D177 (ilot central passage à gauche)	⤴
20,7	Arrivée Montlivault	Rue de Huisseau	



La Zone Technique



					
Permanence Dossards	Podium Arrivée	Parking Coureurs	Dérivation Générale	Itinéraire Course	Départ

Les Accès à Montlivault

Afin de faciliter le déroulement de l'épreuve, et de permettre aux coureurs d'évoluer dans les meilleures conditions de sécurité possible, nous vous demandons de bien vouloir respecter le plan d'accès ci-dessous.



De Blois :

Prendre la **D951** en direction de **Muides-sur-Loire**, au carrefour **D951-D84** à droite direction **Montlivault centre** puis suivre la signalétique mise en place par l'organisation.

De Muides-sur-Loire :

Prendre la **D951** en direction de **Blois**, traversez **Saint Dyé sur Loire** et continuer en direction de Blois, au carrefour de la **D951-D84**, prendre à gauche en direction de **Montlivault centre** puis suivre la signalétique mise en place par l'organisation.

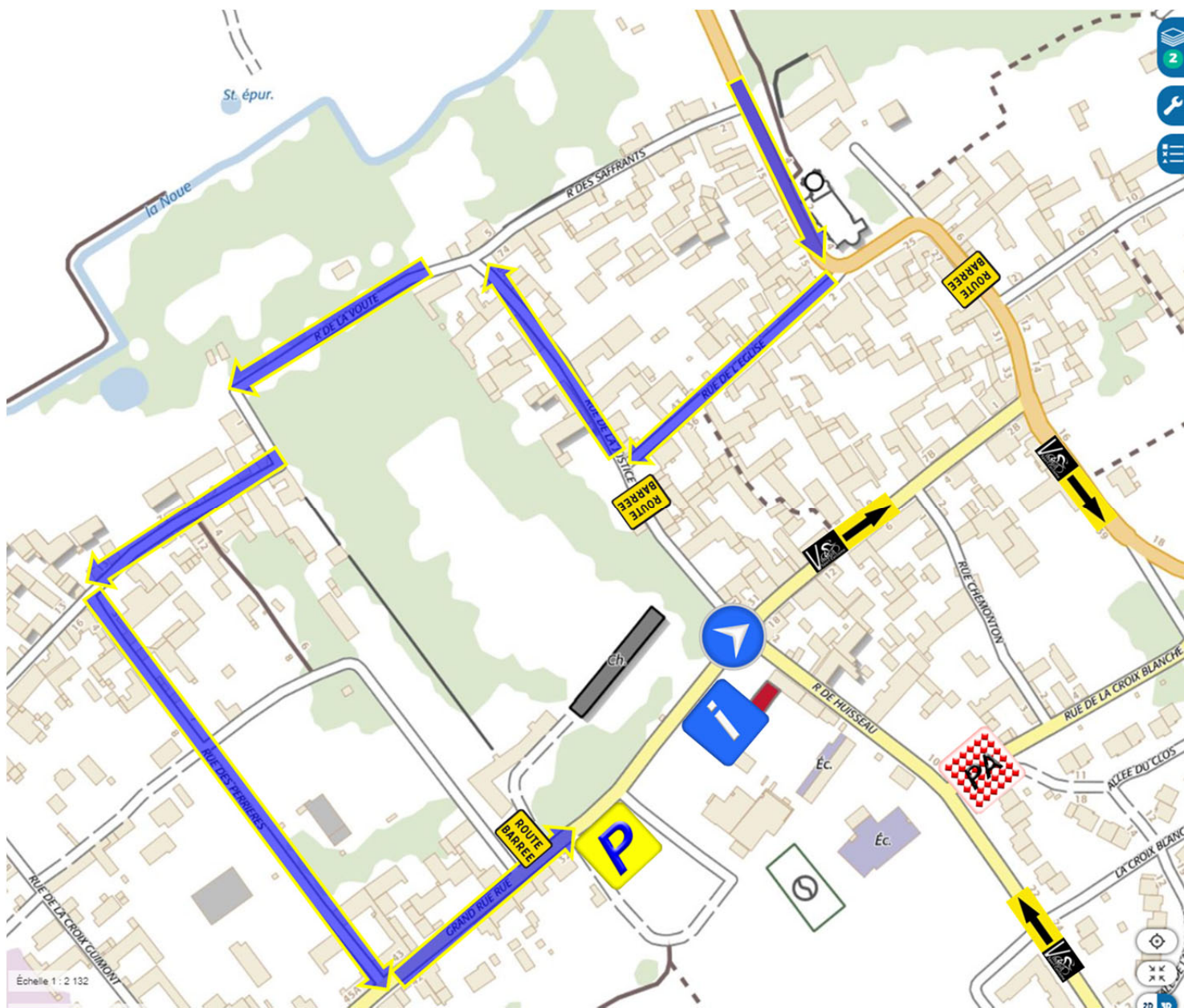
De Chambord :

À la sortie du parc de Chambord au **pavillon de St Dyé** prendre à droite direction **Saint-Dyé par la D112a**, à saint Dyé au carrefour de la **D112a-D951** prendre à gauche direction **Blois**, à la sortie de Saint Dyé, prendre direction de **Blois sur la D951**, au carrefour de la **D951-D84**, prendre à gauche en Direction de **Montlivault centre** puis suivre la signalétique mise en place par l'organisation.

De Mont-près-Chambord :

Prendre la **D177** en direction de **Huisseau/cosson**, au stop prendre à **gauche direction Blois** puis première à droite traverser le pont puis à **gauche rue de Biou** direction Vineuil, au carrefour prendre à droite direction **Morest (suivre panneaux déviation)**.

Accès à la zone technique



Depuis la D951 :

Prendre La D84 en direction de Montlivault puis suivre les panneaux

- Prendre à droite Rue de l'Eglise
- A droite Rue de La justice
- A gauche Rue de la Voûte
- Continuer sur Rue Basse
- A gauche Rue des Perrières
- A gauche Grande Rue

